





Le nouveau visage de l'entrepreneur individuel

Faculté de droit et de science politique

7 octobre 2022 Amphi Mirabeau

3 av. R. Schuman, 13628 Aix-en-Provence

Inscription gratuite et obligatoire via :











8h30	Accueil des participants
9h00	Ouverture Isabelle Grossi et Claude-Albéric Maetz, directeurs de l'Institut de droit des affaires, Maîtres de conférences, Univ. Aix-Marseille.
9H15	Propos introductifs Didier Poracchia, Professeur Univ. Paris I, Panthéon-Sorbonne

9h30 Un nouveau statut pour l'entrepreneur individuel

Sous la présidence d'Agnès Banoun, notaire, Représentante de la Chambre des notaires des Bouches du Rhône

- De l'extinction du statut d'EIRL à la consécration d'un nouveau statut d'entrepreneur individuel,
 Xavier Delpech, professeur associé, Univ. Lyon III
- L'entrepreneur individuel et l'insaisissabilité patrimoniale, **Vincent Perruchot-Triboulet,** maître de conférences HDR, Univ. Aix-Marseille
- Entreprise individuelle et sociétés unipersonnelles : l'heure du choix, **Jean-François Hamelin,** professeur, Univ. de Bourgogne

Pause

11H00 Le statut d'entrepreneur individuel à l'aune de certains particularismes

Sous la présidence de Jean-Pierre Miquelis, président du Comité régional FBF Sud - PACA

- Le début et la fin de l'activité de l'entrepreneur individuel, Lucie Watrin, professeur, Univ. de Bourgogne
- L'entrepreneur individuel et les sûretés Vincent Mazeaud, professeur, Univ. Aix-Marseille
- L'entrepreneur individuel et sa famille,
 Stéphane Benilsi, maître de conférences HDR, Univ. Montpellier

13H45 Le transfert du patrimioine professionnel de l'entrepreneur individuel

Sous la présidence de Denis Periano, avocat au Barreau de Marseille, Cabinet Bollet et associés

- Le caractère universel du transfert de patrimoine professionnel,
- Nadège Jullian, professeur, Univ. Toulouse Capitole
- Le transfert onéreux du patrimoine professionnel, **Bastien Brignon,** maître de conférences HDR, Univ. Aix-Marseille
- Le transfert gratuit du patrimoine professionnel, **Henri Leyrat,** docteur en droit, diplômé notaire.

15h00 Le traitement des difficultés de l'entrepreneur individuel

Sous la Présidence de Caroline Sayag, avocat au Barreau de Marseille, Cabinet Bollet et associés

- -L'entrepreneur individuel et le droit du surendettement, Jean-Denis Pellier, professeur, Univ. Rouen Normandie.
- -L'entrepreneur individuel et le droit des entreprises en difficulté
 - L'admission du cloisonnement patrimonial par le droit des entreprises en difficulté, **Christine Lebel,** maître de conférences HDR, Univ. Franche-Comté.
 - Le décloisonnement patrimonial par le droit des entreprises en difficulté, **Florence Reille**, maître de conférences HDR, Univ. Toulon.

16H30 Propos conclusifs, **Hervé Lécuyer**, professeur, Univ. Paris II, Panthéon-Assas.

Colloque sous la direction scientifique de **Jean-Noël STOFFEL**, maître de conférences, Univ. Aix-Marseille

Validation pour 6h de formation continue des avocats et notaires